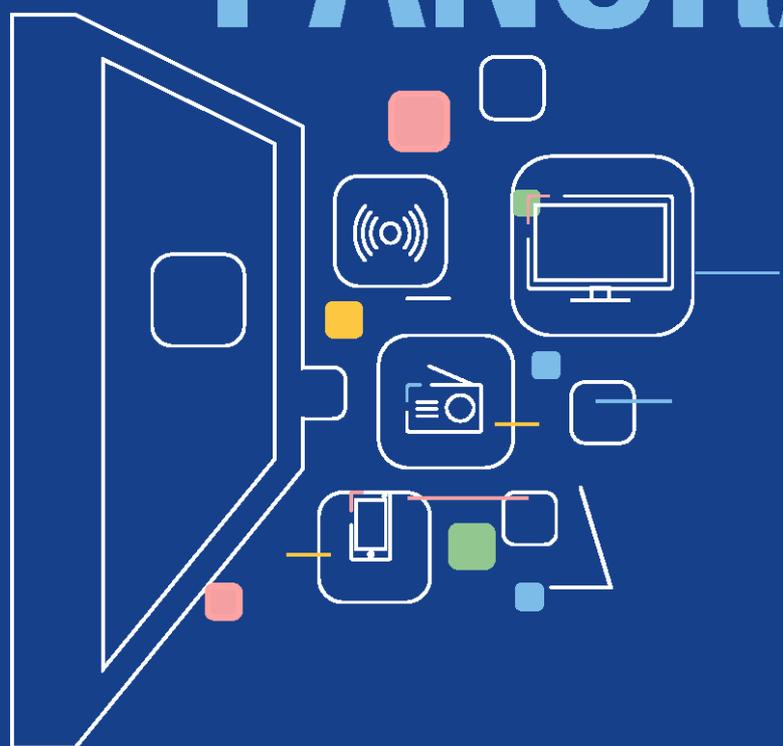




CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

# PANORAMA

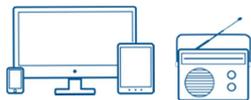


## Baromètre de la diversité de la société française

*Vague 2019*

*Septembre 2020*

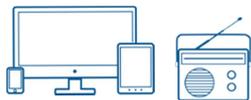




## Sommaire

<b>Synthèse</b> .....	<b>5</b>
<b>I. Éléments de contexte et méthodologie</b> .....	<b>7</b>
<b>II. État de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des services de télévision en 2019</b> .....	<b>9</b>
A. L'origine perçue à la télévision	9
B. La représentation des femmes et des hommes à la télévision	14
C. Le handicap à la télévision	17
D. La représentation des territoires à la télévision	20
E. Les autres critères de diversité sociale à la télévision	22
<b>III. Conclusion</b> .....	<b>27</b>





## Synthèse

### **Une diminution de la part des personnes perçues comme « non-blanches » à la télévision mais quelques évolutions positives s'agissant des rôles tenus :**

- 15 % de personnes sont perçues comme « non-blanches » en 2019 contre 17 % en 2018 ;
- 13 % de personnes sont perçues comme « non-blanches » dans les fictions françaises ;
- 21 % de personnes perçues comme « non-blanches » dans des rôles « positifs » soit une augmentation de 3 points par rapport à 2018 ;
- 18 % de « héros » sont des personnes perçues comme « non-blanches » soit presque autant que pour les personnes perçues comme « blanches » (19 %) ;
- seulement 16 % de personnes perçues comme « non-blanches » dans des activités illégales ou marginales (contre 43 % en 2018).

### **Une stagnation des résultats concernant la présence des femmes à la télévision et une présence moins importante lorsqu'elles cumulent plusieurs critères de discrimination :**

- 39 %<sup>1</sup> de femmes présentes à la télévision alors qu'elles représentent 52 % de la population française selon l'INSEE (ce taux de présence était le même en 2018) ;
- une proportion égale d'héroïnes et de héros et plus de femmes dans des rôles positifs que négatifs ;
- la confirmation du phénomène d'intersectionnalité avec une sous-représentation encore plus marquée des femmes lorsqu'elles sont également en situation de précarité ou de handicap.

### **La quasi-absence de personnes handicapées :**

- seulement 0,7 % des individus indexés en 2019 sont en situation de handicap, proportion identique à 2018 ;
- une présence améliorée dans les fictions, notamment dans les séries quotidiennes emblématiques.

### **Une représentation des territoires peu conforme à la réalité :**

- 0,4 % seulement de personnes indexées résident dans les territoires d'Outre-mer (en excluant France Ô du champ de l'indexation) alors que, selon les données de l'INSEE, les départements et territoires d'Outre-mer représentent 3,26 % de la population française ;
- la majeure partie des personnes représentées à la télévision habitent dans les centres historiques des villes : ces personnes représentent 52 % des personnes indexées soit 7 points de plus qu'en 2018 ;
- 7 % de personnes indexées résident dans les grands ensembles de banlieues populaires dans les programmes ;
- toutefois, la représentation des habitants des banlieues est moins stéréotypée et plus diverse à la télévision qu'en 2018.

---

<sup>1</sup> Le rapport 2019 du CSA sur la représentation des femmes dans les médias audiovisuels fait état de 42 % de femmes présentes à la TV. Cette différence de résultats s'explique par le fait que les deux études ont des méthodologies et des corpus d'analyse différents.

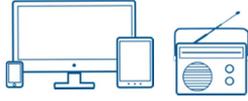


**Toujours peu de visibilité donnée aux plus jeunes et aux plus âgés à la télévision :**

- les personnes les plus jeunes représentent seulement 11 % des personnes à la télévision alors qu'elles représentent, selon les données de l'INSEE, 24,6 % de la population (mais une représentation fidèle dans les fictions) ;
- les personnes les plus âgées, de 65 ans et plus, ne sont présentes qu'à hauteur de 6 % sur les écrans alors que, selon les données de l'INSEE, elles représentent près de 21 % de la population (mais une représentation fidèle dans les programmes d'information).

**Un décalage persistant de la représentation des catégories socioprofessionnelles (CSP) avec la réalité :**

- les catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) sont toujours surreprésentées (73 %) au détriment des catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP-), représentées à hauteur de 12 %, et des inactifs (15 %), alors que, selon les chiffres de l'INSEE, les CSP+ et CSP- représentent, respectivement, 28 % et 27 % de la population et les inactifs 45 % ;
- seulement 0,8 % des personnes indexées sont perçues comme étant en situation de précarité



## I. Éléments de contexte et méthodologie

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a inscrit la représentation de la diversité de la société française au cœur de son action en incitant chaque éditeur, tout en tenant compte de sa situation particulière, à favoriser concrètement l'expression de cette diversité à l'écran.

Pour appuyer son action, depuis 2009, le CSA établit un « baromètre de la diversité de la société française » : outil de mesure permettant une évaluation objective de la perception de la diversité de la société française à la télévision.

Les résultats du baromètre rappellent aux chaînes, à échéances régulières, la nécessité de mieux nourrir leurs antennes de personnes diverses ainsi que de programmes représentatifs de la diversité sociale et non de le faire seulement de manière événementielle. Au fil des années, afin de prévenir la diffusion de visions stéréotypées ou de propos sources d'amalgames sur les antennes, le Conseil a fait évoluer son baromètre en y intégrant de nouveaux critères quantitatifs – tels que la situation de précarité ou, pour la première fois en 2018, celui du lieu de résidence – mais aussi qualitatifs, tel que le rôle positif, négatif ou neutre des personnes intervenant à l'antenne.

### Généralités

La périodicité de l'étude est annuelle.

Les sept critères actuellement indexés sont :

- l'origine perçue (perçu comme « blanc », perçu comme « noir », perçu comme « arabe », perçu comme « asiatique », « autre ») ;
- le sexe (« masculin », « féminin ») ;
- la catégorie socioprofessionnelle (« CSP+ », « CSP- », « inactifs » et « activités marginales ou illégales ») ;
- le handicap (« oui », « non ») ;
- l'âge (« - de 20 ans », « 20 - 34 ans », « 35 - 49 ans », « 50 - 64 ans » et « 65 ans et + ») ;
- la situation de précarité<sup>2</sup> (« oui », « non ») ;
- le lieu de résidence<sup>3</sup> (« centre-ville », « quartiers périphériques de pavillon et de petits immeubles », « grands ensembles de banlieues populaires », « villages », « DOM-TOM »).

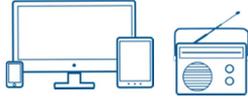
<sup>2</sup> Conformément à un arrêté de 1992 qui donne une définition officielle des catégories de personnes qui sont en situation de précarité, sont indexés en situation de précarité les personnages suivants : chômeurs ; bénéficiaires du RMI ; titulaires d'un contrat emploi solidarité ; personnes sans domicile fixe ; jeunes âgés de 16 à 25 ans exclus du milieu scolaire et engagés dans un processus d'insertion professionnelle.

<sup>3</sup> L'indexation du lieu de résidence se fait pour chaque intervenant d'une émission en choisissant entre les options indiquées ci-dessus. Dans une autre colonne, la catégorie centre-ville est complétée par les options suivantes :

- « métropole » (ex : Paris/Marseille) ;
- « grande ville » (ex : Lyon, Toulouse, Nice, Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Lille) ;
- « ville moyenne ou petite ville ».

Dans une troisième colonne « commentaires », est précisé :

- pour les quartiers périphériques pavillonnaires, la ville dont le quartier est la périphérie ;
- pour les quartiers de grands ensembles de banlieues populaires, le nom de la ville ;
- pour les DOM-TOM, le territoire.



Le rôle de l'intervenant (« positif », « négatif » ou « neutre »<sup>4</sup>) est également indexé dans le baromètre.

La méthode repose sur l'observation des programmes et l'indexation des personnes qui s'expriment à l'antenne. Elle est réalisée par personne et par émission. En conséquence, une personne est indexée une fois, et une fois seulement, dès lors qu'elle prend la parole.

L'indexation de chaque critère est réalisée en tenant compte des catégories de sens commun supposées, c'est-à-dire, selon la perception qu'en aurait la plupart des téléspectateurs. Cette perception se constitue tout au long du programme, en fonction de nombreux éléments qui peuvent être visibles à l'écran, dits, écrits ou même induits.

### **Corpus**

Sont exclus du recensement :

- les membres des publics et des foules ;
- les figurants ;
- les personnes dont on parle mais dont on ne sait rien ;
- les personnes / personnages qui n'ont pas de traits humains réalistes (cas de certaines œuvres d'animation).

### **Périmètre de l'étude**

Le baromètre 2019 a été réalisé à partir du visionnage :

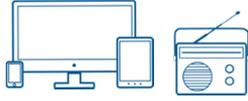
- de 17 chaînes de la TNT gratuite (TF1, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, M6, W9, BFM TV, C8, CStar, Gulli, CNews, NRJ 12, TMC, TFX, RMC Story) ainsi que de Canal + ;
- de 2 semaines de programmes : du 11 au 17 mars et du 9 au 15 septembre 2019 ;
- sur les tranches horaires de 17 h à 23 h (toute émission<sup>5</sup> dont plus de 50 % de la durée prend place entre 17 h et 23 h étant indexée dans sa totalité) ;
- des programmes d'information de mi-journée des chaînes qui en diffusent (TF1, France 2, France 3, M6, C8, TMC et France Ô).

Ce travail d'indexation a concerné :

- près de 2 400 programmes (environ 1 450 heures) dont plus de 700 fictions (plus de 400 heures), plus de 500 programmes d'information (près de 250 heures), plus de 600 magazines/documentaires (près de 400 heures), plus de 400 divertissements (environ 300 h) et près de 80 retransmissions sportives (plus de 50 heures) ;
- près de 37 800 personnes.

<sup>4</sup> Dans les journaux d'information ou les magazines, les rôles sont positifs lorsque l'action du personnage a des retombées positives physiques ou morales sur une autre personne (aide, soutien, défense, protection etc.) ou plus généralement sur la société. Les rôles sont négatifs lorsque l'action du personnage est « hors-la-loi » ou a des retombées négatives physiques ou morales sur une autre personne (blessure, peur, contrainte, pression, intimidation, mauvaises mœurs) ou plus généralement sur la société ou lorsque la situation ou le contexte dans lequel se trouve le personnage est négatif. Dans les fictions, l'indexation du rôle se rattache au bien ou au mal. Ainsi, les rôles positifs sont : un personnage qui fait le bien, un personnage exemplaire ou encore le héros. Les rôles négatifs sont : un personnage qui fait le mal, un personnage qui a une mauvaise conduite ou un « méchant ».

<sup>5</sup> Tous les programmes diffusés pendant cette tranche horaire sont indexés à l'exception des publicités et des bandes annonces.



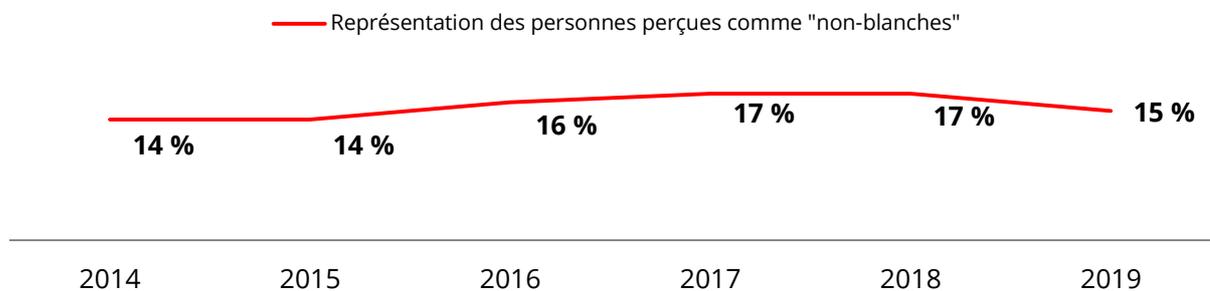
## II. État de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des services de télévision en 2019

### A. L'origine perçue à la télévision

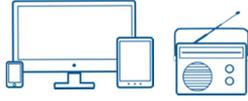
- **Une diminution de la présence des personnes perçues comme « non-blanches »**

Les résultats de la vague 2019 du baromètre montrent, cette année, une baisse de la représentation des personnes perçues comme « non-blanches » à la télévision : 15 % des personnes sont perçues comme tel en 2019 alors qu'elles représentaient 17 % en 2018. Cette représentation était pourtant en évolution constante depuis 2014 (14 % en 2014, 16 % en 2016 et 17 % en 2017 et 2018).

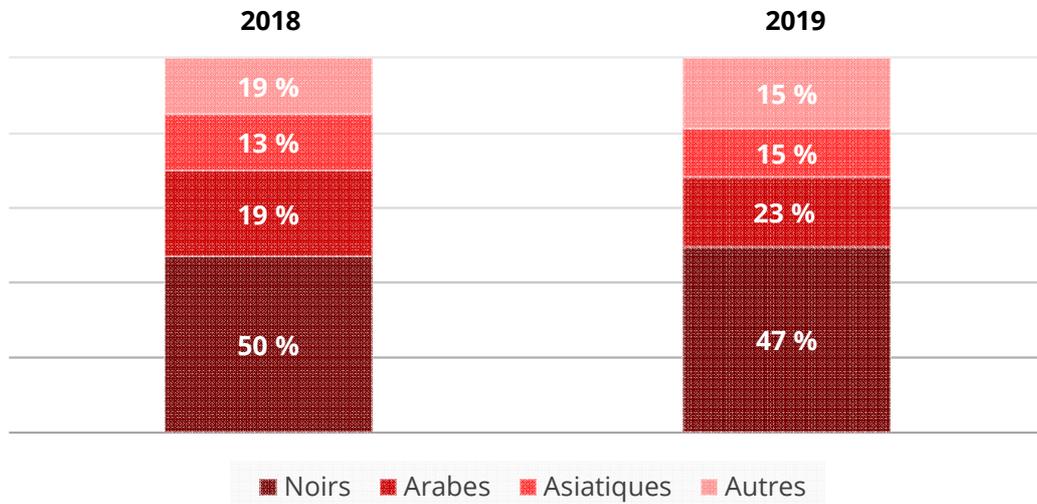
#### Évolution de la représentation des personnes perçues comme "non-blanches" de 2014 à 2019



Au sein des personnes perçues comme « non-blanches », on peut constater une évolution : les personnes perçues comme « asiatiques » et celles perçues comme « arabes » sont plus représentées à l'antenne que les années précédentes (15 % en 2019 contre 13 % en 2018 pour les premières et 23 % en 2019 contre 19 % en 2018 pour les secondes), même si elles le restent largement moins que les personnes perçues comme « noires » (47 %).



### Répartition des personnes « perçues comme non-blanches »

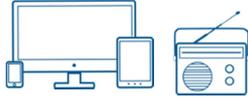


- ***Des personnes perçues comme « non-blanches » toujours plus représentées dans la fiction et le sport que dans les autres programmes***

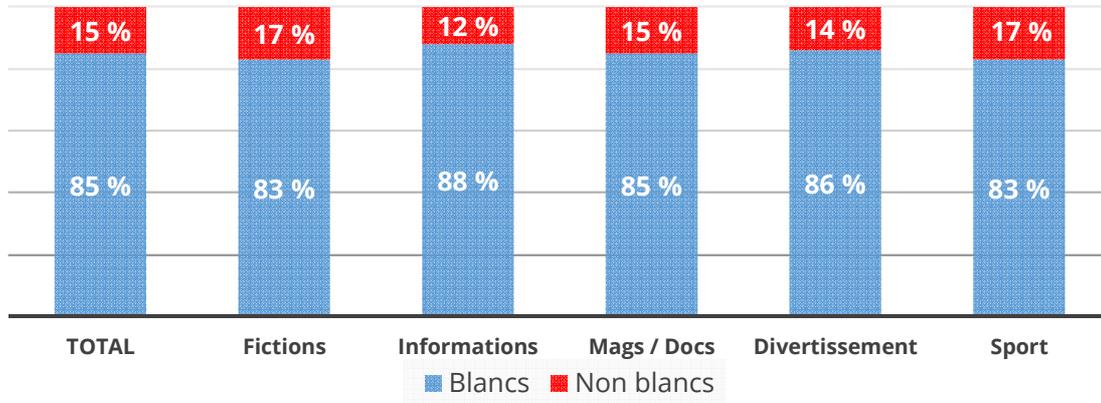
En s'intéressant à la **répartition des personnes perçues comme « non-blanches » selon les genres de programmes diffusés**, il est à noter qu'elles sont davantage présentes dans les fictions et le sport (17 % pour chacun de ces deux genres) et moins présentes dans les émissions d'information (12 %) ainsi que dans les divertissements (14 %).

**En ce qui concerne le sport**, une évolution significative de la visibilité des personnes perçues comme « non-blanches » est perceptible en 2019 par rapport à 2018 : 17 % contre 11 %. Cette augmentation de 6 points peut s'expliquer en partie par la diffusion de retransmissions de football (16 heures de programmes) durant les semaines indexées, sport dans lequel on retrouve une plus forte présence de sportifs d'origines diverses. En 2018, la programmation sportive indexée était en effet composée de tennis, de rugby et de formule 1.

**En ce qui concerne la fiction**, les personnes sont perçues comme « non-blanches » à hauteur de 17 %, soit 2 points au-dessus de la moyenne, tous programmes confondus. Cependant, cette proportion est plus faible qu'en 2018 puisqu'elle s'élevait à 20 % (- 3 points). **Cette baisse est une des raisons de la diminution de la présence des personnes perçues comme « non-blanches », tous programmes confondus.**



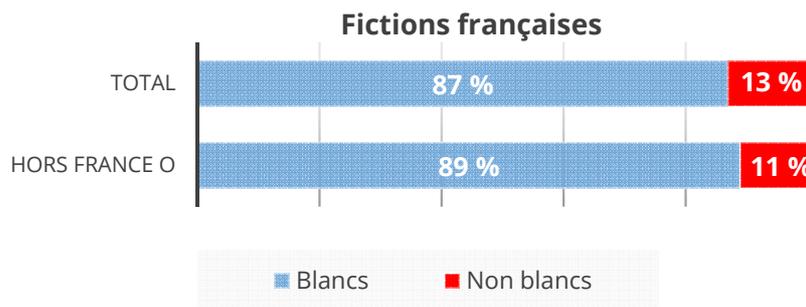
### Représentation des origines selon les genres



- **Une présence stable des personnes perçues comme « non-blanches » dans les fictions françaises**

Si l'on s'intéresse plus particulièrement **aux fictions françaises**, la proportion des personnes perçues comme « non-blanches » est en diminution (13 % contre 14 % en 2018).

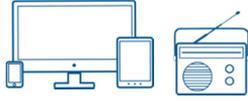
En neutralisant la chaîne France Ô (qui diffuse des fictions avec une présence plus importante que la moyenne de personnes perçues comme « non-blanches », telles que *Villa Karayib* (76 %), *Foudre* (33 %), *Une vie pure* (30 %) ou *Cut* (25 %)), les personnes perçues comme « non-blanches » n'interviennent plus qu'à hauteur de 11 % (contre 10 % en 2018).



- **Une relative stabilité et égalité de représentation au regard de la nature des rôles tenus**

S'agissant de la fonction de « héros », « personnage principal » ou « personnage secondaire » des personnes indexées au sein des programmes, qui est intéressante à analyser en ce qu'elle permet aussi de déceler d'éventuels stéréotypes liés à l'origine, les rôles de « héros » sont tenus presque de manière équivalente par les personnes perçues comme « blanches » (19 %) et par celles perçues comme « non-blanches » (18 %)<sup>6</sup>. Il en est de même pour

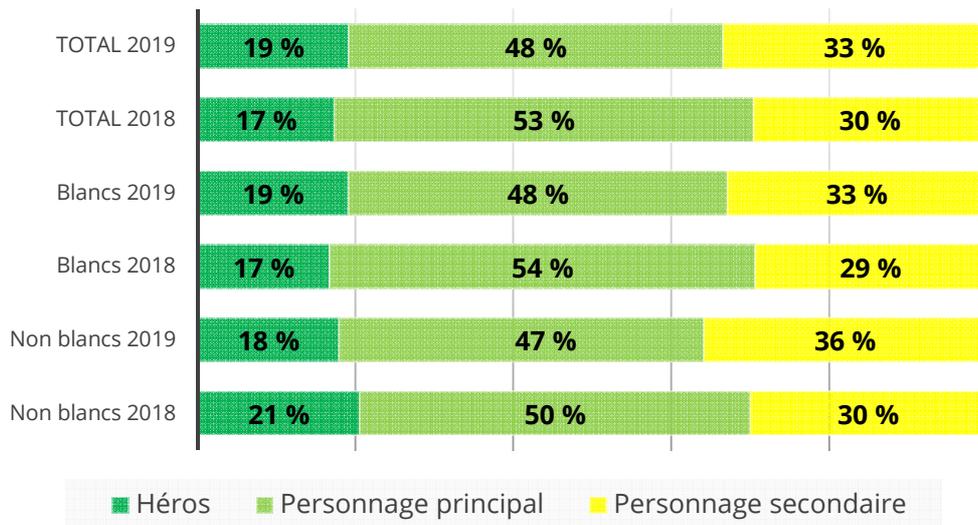
<sup>6</sup> Il est à noter que les héros perçus comme « non-blanches » se retrouvent plus dans les fictions.



les rôles de personnages principaux : ils sont tenus par les personnes perçues comme « blanches » à hauteur de 48 % et par des personnes perçues comme « non-blanches » à hauteur de 47 %.

Les rôles de personnages secondaires sont, quant à eux, tenus par des personnes perçues comme « non-blanches » à hauteur de 36 % et par des personnes perçues comme « blanches » à 33 %.

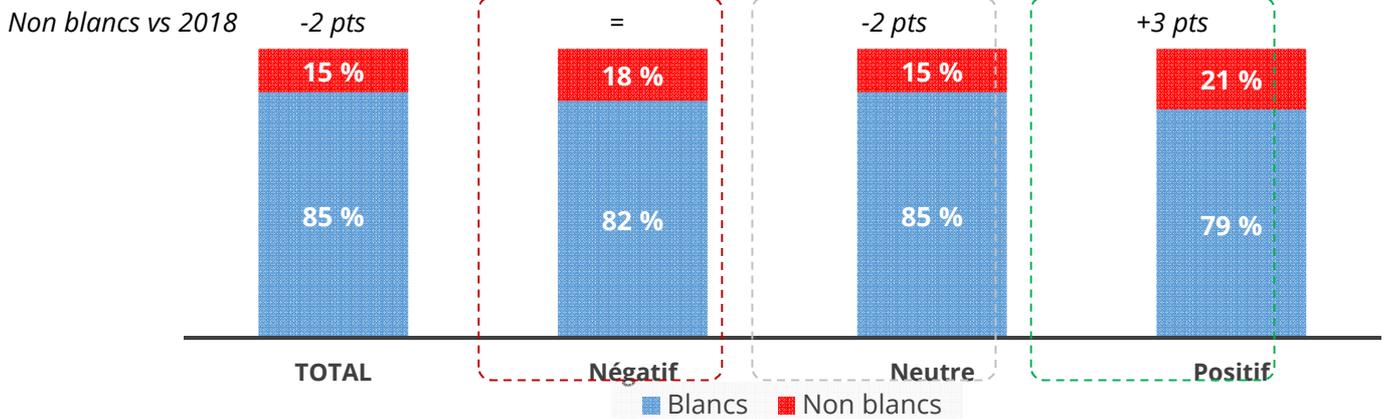
### Représentation du statut selon les origines

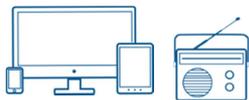


S'agissant des rôles « positifs », « négatifs » et « neutres », une baisse de 8 points du taux des personnes perçues comme « non-blanches » dans des rôles « négatifs » avait été observée entre 2016 et 2018 (25 % en 2016 et 17 % en 2018). Cette proportion reste stable en 2019, à 18 %.

Il est à souligner que la part des personnes perçues comme « non-blanches » dans des rôles « positifs » a augmenté de 3 points par rapport à 2018 (21 % en 2019 contre 18 % en 2018).

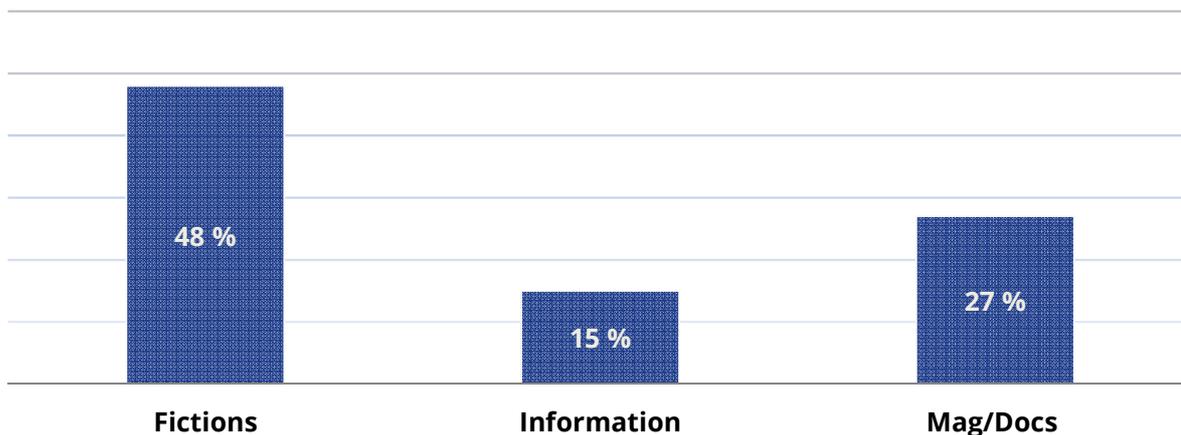
### Représentation des origines selon la connotation (attitude) du rôle





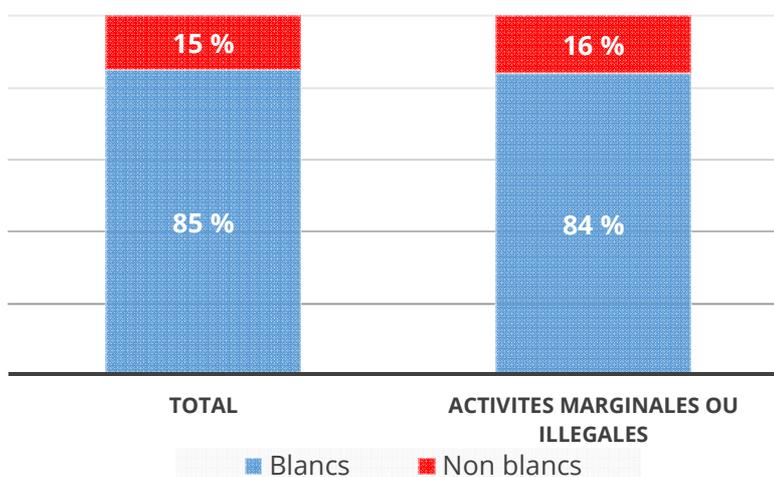
Ces rôles positifs de personnes perçues comme « non-blanches » se retrouvent en particulier dans l'information (15 %), les magazines et documentaires (27 %) et les fictions (48 %).

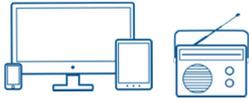
### Répartition des personnes perçues comme "non-blanches" dans les rôles positifs selon les genres de programme



Les résultats de la vague 2019 du baromètre montrent également **une baisse significative des personnes perçues comme « non-blanches » dans les activités illégales ou marginales, ce qui est encourageant.** Alors que ces personnes étaient comptabilisées à hauteur de 43 % en 2018, elles ne représentent plus que 16 % en 2019, soit 27 points de moins.

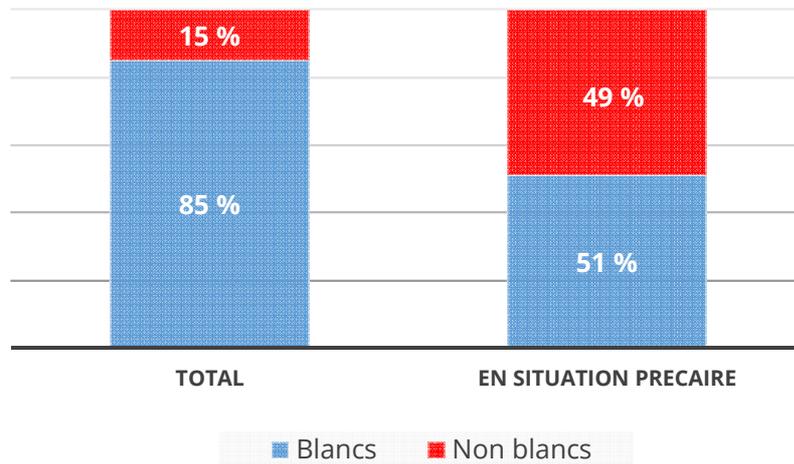
Un effort particulièrement important a ainsi été réalisé par les chaînes afin de ne pas donner une image stigmatisante des populations perçues comme « non-blanches » dans leur programmation.





En revanche, les personnes perçues comme « non-blanches » représentent 40 % des personnes perçues en situation de précarité.

(+7 points par rapport à 2018).

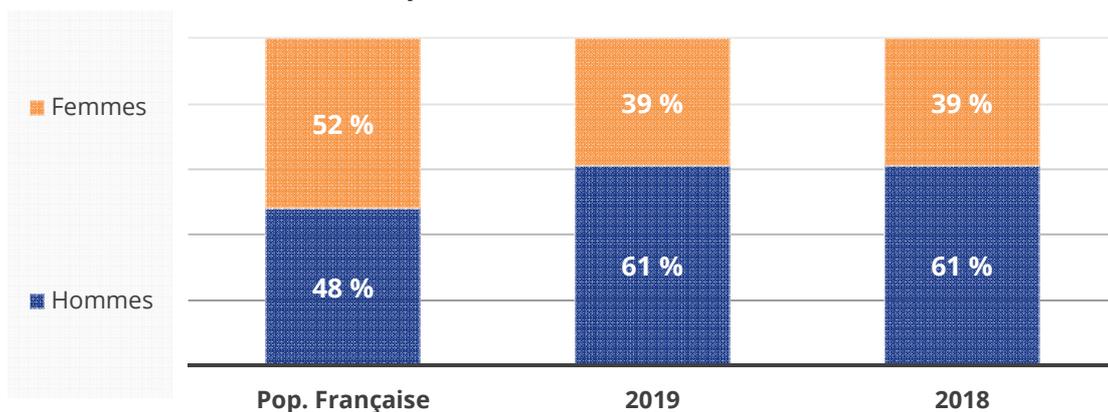


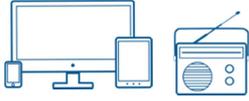
## B. La représentation des femmes et des hommes à la télévision

- **Une répartition femmes / hommes stable**

En 2019, la proportion de femmes parmi les personnes indexées s'élève à 39 % alors qu'elles représentent 52 % de la population française selon l'INSEE. Ce chiffre est égal à celui observé en 2018.

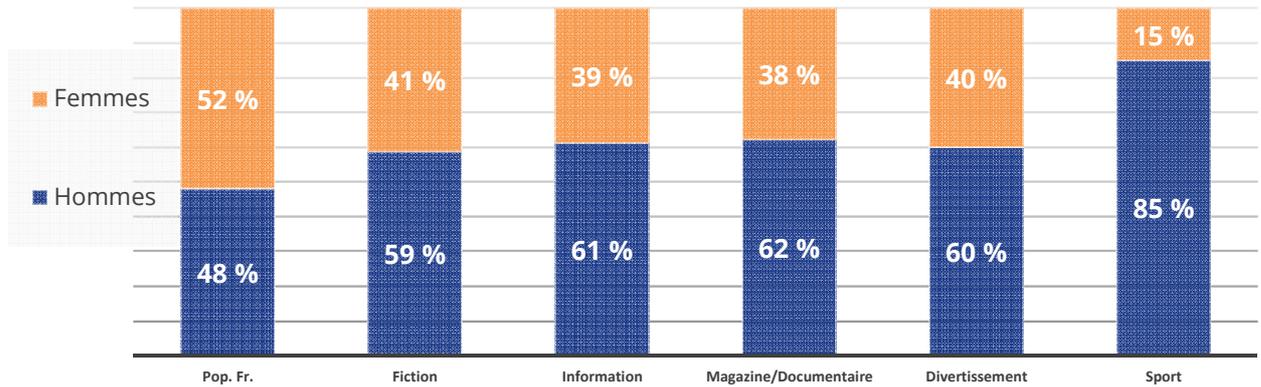
### Représentation du femme - homme





La proportion de femmes indexées dans les programmes sportifs (retransmissions et magazines sportifs) ne s'élève qu'à 15 %. Elle est en diminution de 9 points par rapport à 2018, ce qui s'explique notamment par le fait que les semaines d'indexation de 2018 intégraient une semaine de compétition de Roland Garros avec des matchs féminins.

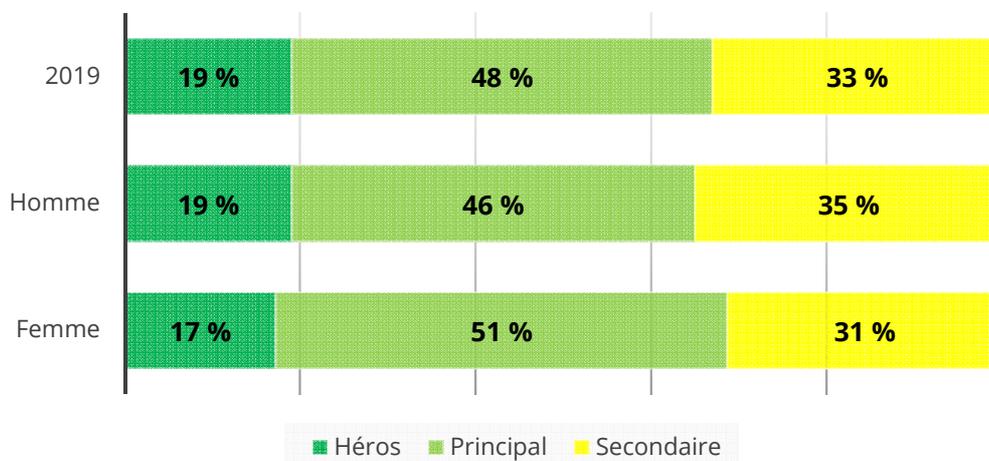
### Vague 2019 - Représentation du genre par type de programme

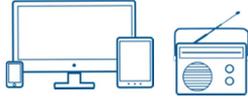


- **Une proportion égale d'héroïnes et de héros**

Parmi les personnes indexées dans les programmes en 2019, la répartition des rôles tenus est presque équilibrée. Les rôles de héros, de personnages principaux et secondaires sont répartis de manière équitable entre les femmes et les hommes même si la proportion de héros (19 %) est un peu plus importante que celle d'héroïnes (17 %). Il est notable cependant que les femmes occupent davantage des rôles principaux que les hommes (51 % contre 46 %). À l'inverse, les rôles secondaires sont plus tenus par les hommes (35 %) que par les femmes (31 %).

### Représentation du statut selon le genre

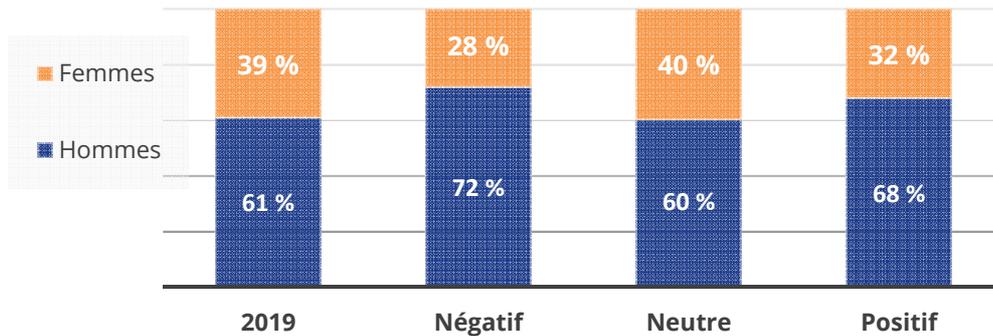




- **Plus de femmes dans des rôles positifs que négatifs**

Parmi les rôles attribués, les femmes sont plus présentes dans des rôles « positifs » que « négatifs » (32 % contre 28 %).

**Vague 2019 - Représentation du genre par attitude**



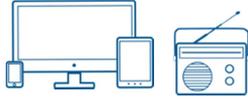
- **Une représentation des femmes d'autant plus déséquilibrée lorsque les critères de discriminations se cumulent**

La vague 2019 du baromètre met à nouveau en évidence le phénomène d'"intersectionnalité"<sup>7</sup>. Ainsi, les personnes relevant de plusieurs groupes qui, dans la société, font plus particulièrement l'objet de discriminations voient leur sous-représentation dans les médias accentuée par rapport aux personnes ne relevant que d'une seule catégorie objet de discriminations. Ainsi, les femmes sont encore moins représentées dans les situations suivantes :

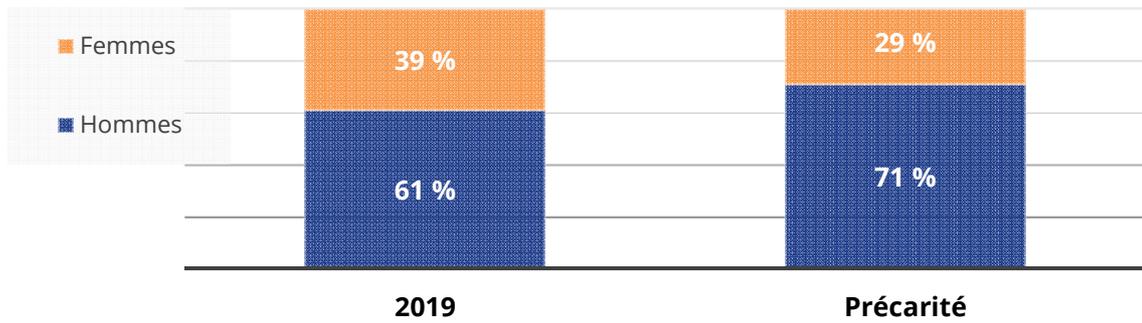
### La situation de précarité

Alors que la part des femmes est de 39 % sur l'ensemble des personnes indexées, leur part tombe à 29 % du total des personnes précaires.

<sup>7</sup> Notion d'origine américaine, théorisée par la juriste Kimberlé Crenshaw qui est employée en sociologie et en réflexion politique pour désigner une situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de discrimination dans une société.



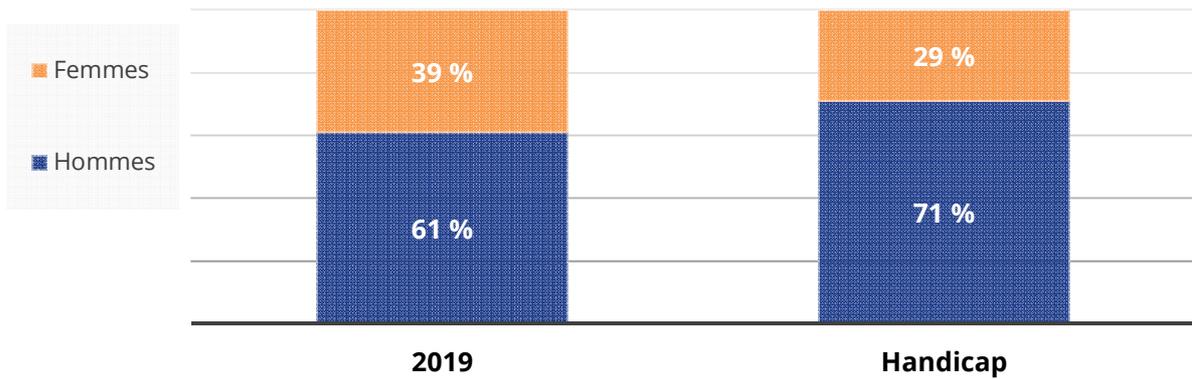
### Vague 2019 - Représentation du genre par situation de précarité



#### Le handicap

Alors que la part des femmes est de 39 % sur l'ensemble des personnes indexées, leur part tombe également à 29 % du total des personnes handicapées.

### Vague 2019 - Représentation du genre par situation de handicap

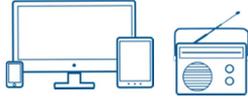


#### C. Le handicap à la télévision



**0,7% (= vs. 2018)**

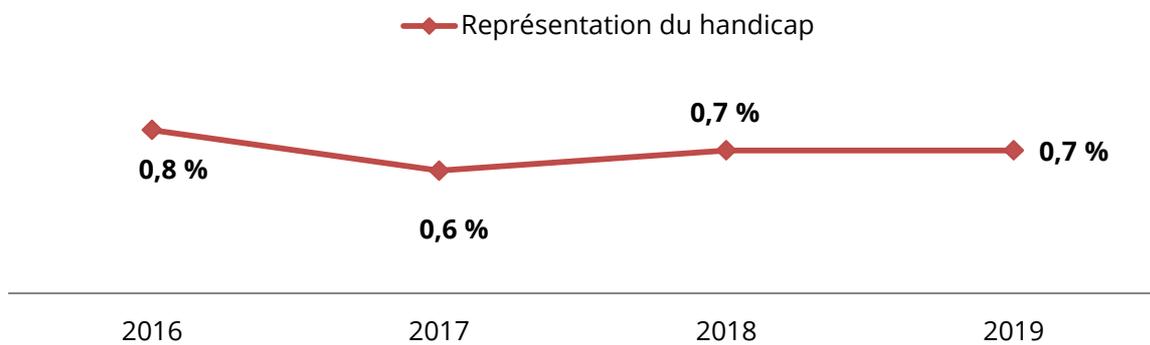
La représentation du handicap reste toujours très marginale : seul 0,7 % des individus indexés, en 2019, est perçu comme étant en situation de handicap. Cette proportion n'a quasiment pas évolué depuis la vague 2016 du baromètre. Pourtant, les chiffres issus des différentes études



menées par des organismes institutionnels ou spécialisés montrent que le handicap est bien plus présent dans la population qu'il n'est représenté à la télévision. Ainsi, selon les données de l'INSEE, 12 millions de Français sur 66 millions (20 % environ) seraient handicapés ou en situation de handicap.

L'interprétation de ce résultat doit prendre en compte les limites inhérentes à la méthodologie du baromètre, qui ne permet d'indexer que le handicap visible ou le handicap induit ou déclaré par la personne.

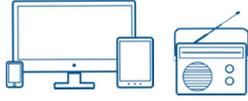
### Représentation du handicap sur les quatre dernières années



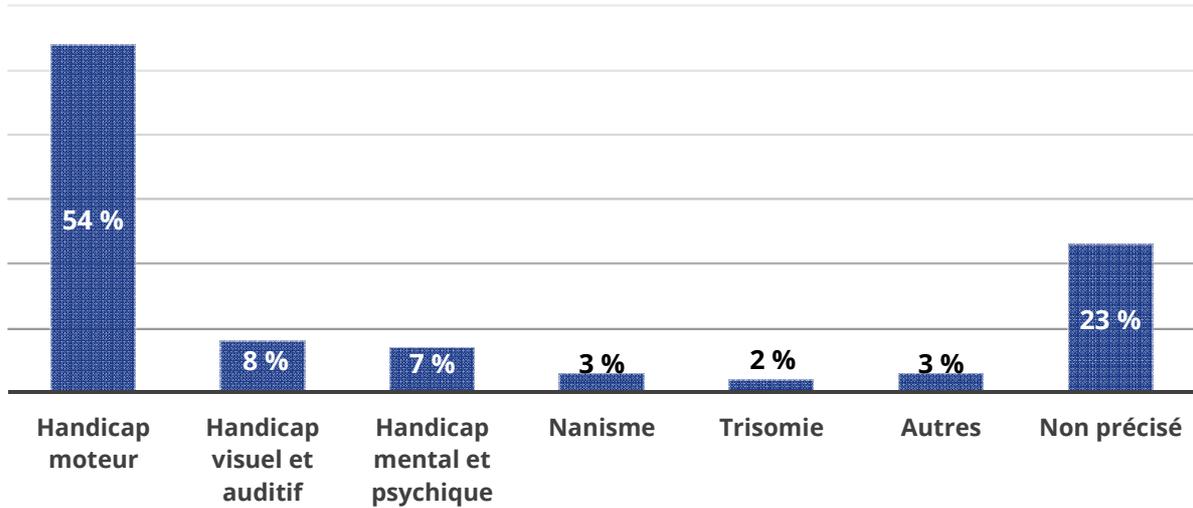
De plus, les résultats de la vague 2019 montrent que le handicap moteur représente 54 % des handicaps perçus à l'écran, en forte augmentation par rapport à 2018 où il ne pesait que pour 26 % des personnes indexées. Le nanisme est visible pour 3 % (contre 19 % en 2018), les handicaps mentaux ou psychiques<sup>8</sup> pour 7 % et les handicaps visuels ou auditifs pour 8 %. Or, selon les chiffres officiels, parmi les Français handicapés, 9,6 millions auraient un handicap invisible, 1,5 millions seraient atteints d'une déficience visuelle et 850 000 auraient une mobilité réduite<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Selon le Ministère des sports ([handicaps.sports.gouv.fr](http://handicaps.sports.gouv.fr)): *Le handicap mental est la conséquence d'une déficience intellectuelle. Il se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication et de prise de décision. Le handicap psychique est, quant à lui, la conséquence d'une maladie mentale ou de troubles du développement mental. La personne souffre de déséquilibres d'origines diverses qui entachent son mode de comportement d'une façon momentanée ou durable et inégalement grave. Il n'affecte donc pas directement les capacités intellectuelles mais plutôt leur mise en œuvre.*

<sup>9</sup> L'INSEE estime que 13,4 % ont une déficience motrice, 11,4 % sont atteints d'une déficience sensorielle, 9,8 % souffrent d'une déficience organique, 6,6 % sont atteints d'une déficience intellectuelle ou mentale, 2 à 3 % de la population utilise un fauteuil roulant.



### Vague 2019 - Représentation handicap (200 personnes)

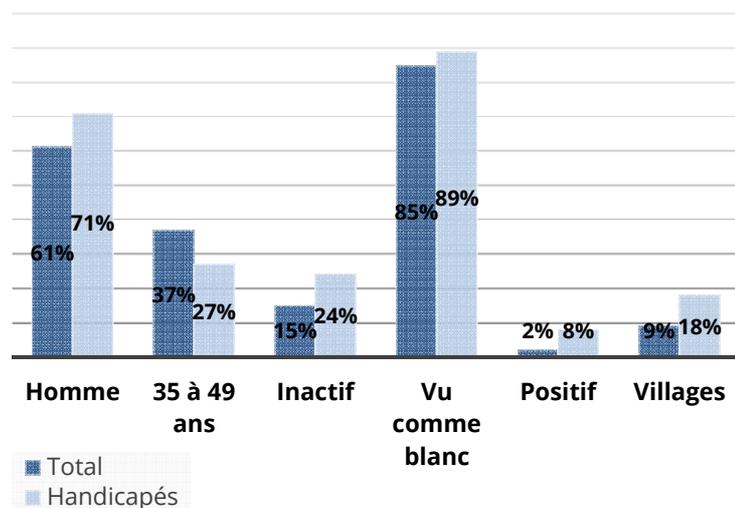


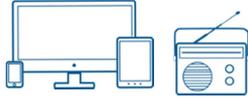
Ces chiffres restent bas malgré les efforts déployés par les chaînes pour mettre en scène, notamment dans leurs fictions emblématiques, des héros ou personnages principaux en situation de handicap. Ainsi, sur les 200 personnes indexées comme étant en situation de handicap visible ou déclaré, 26 sont des héros et 73 des personnages principaux. Peuvent notamment être citées *Les bracelets rouges* ou *Good Doctor* diffusées sur TF1, *Cain*, *Vestiaires* ou *Un si grand soleil* sur France 2, *Plus belle la vie* sur France 3 ou l'animation *Dragon par-delà les rives* sur Gulli. Pour les fictions quotidiennes, il est possible que les semaines indexées n'aient pas été les plus représentatives de la présence de personnages en situation de handicap.

### Profil-type de la personne perçue comme étant en situation de handicap

Globalement, en 2019, les personnes en situation de handicap sont des hommes perçus comme « blancs », plutôt âgés de 35 à 49 ans et inactifs.

#### Vague 2019 - Représentation handicap

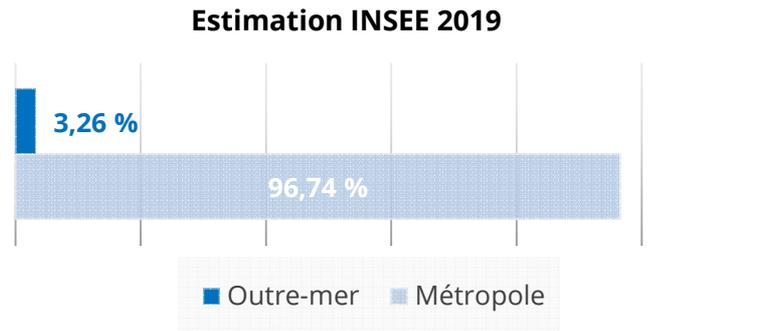




## D. La représentation des territoires à la télévision

- **Une quasi-absence de représentation des Outre-mer**

Selon les études de l'INSEE, les départements et territoires d'Outre-mer représentent 3,26 % de la population française.



En 2019, les personnes résidant dans les territoires et départements d'Outre-mer représentent 10 % des personnes indexées, soit un point de plus par rapport à 2018.



**Outre-mer**

**10 %**



**Outre-mer**

**9 %**

Cette proportion peut paraître plus qu'encourageante au premier abord. Toutefois, ce résultat, qui inclut l'indexation de la chaîne France Ô, n'est pas complètement représentatif de ce que donne à voir la télévision sur la plupart des chaînes. En effet, en retirant France Ô du champ d'indexation, les personnes perçues comme « résidant dans les territoires d'Outre-mer » ne sont plus visibles qu'à hauteur de 0,4 %.

**2019**  
**Indexation hors France Ô**



**Outre-mer**

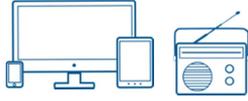
**0,4 %**

**2019**  
**Indexation toutes chaînes confondues**



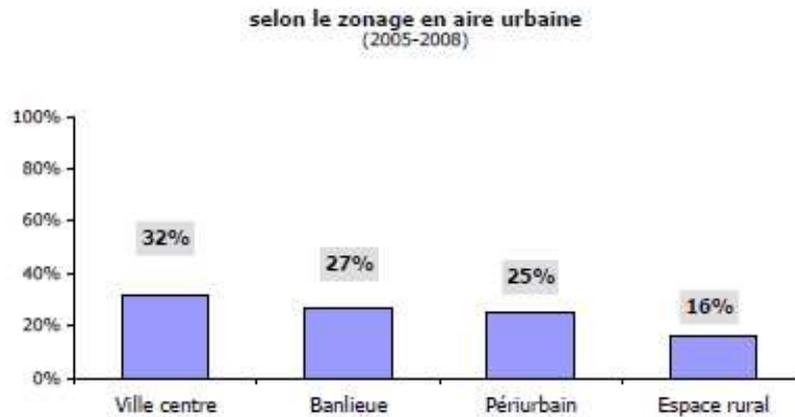
**Outre-mer**

**10 %**



- **Une représentation largement urbaine de la société française**

D'après une étude du CREDOC<sup>10</sup>, la population française serait répartie comme suit : 32 % en centre-ville, 27 % en banlieue, 25 % dans les zones périurbaines et 16 % dans les espaces ruraux.



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » (2005-2009).

Les résultats du baromètre montrent que cette répartition ne trouve toujours pas sa traduction à la télévision en 2019. Sur nos écrans, la majorité des personnes habite dans les centres historiques des villes : elles représentent 52 % des personnes indexées, soit 7 points de plus qu'en 2018.

Par ailleurs, les personnes résidant dans les grands ensembles de banlieues populaires sont, quant à elles, toujours aussi peu représentées à l'antenne puisqu'elles n'apparaissent qu'à hauteur de 7 % dans les programmes visionnés alors que ces zones seraient habitées par 27 % de la population. Cependant, cette proportion est en hausse de 4 points par rapport à 2018.

Les zones rurales ne sont, quant à elle, visibles qu'à hauteur de 10 %, soit 16 points de moins qu'en 2018.



Centre-ville  
(historique)



Grands  
ensembles  
de banlieues  
populaires



Quartiers  
périphériques  
de pavillons  
et de petits  
immeubles



Villages

**2019**  
Évol. vs. 2018

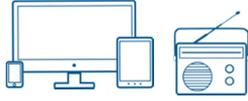
**52 %**  
+7 pts

**7 %**  
+4 pts

**21 %**  
+4 pts

**10 %**  
-16 pts

<sup>10</sup> CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » (2005-2009).



## E. Les autres critères de diversité sociale à la télévision

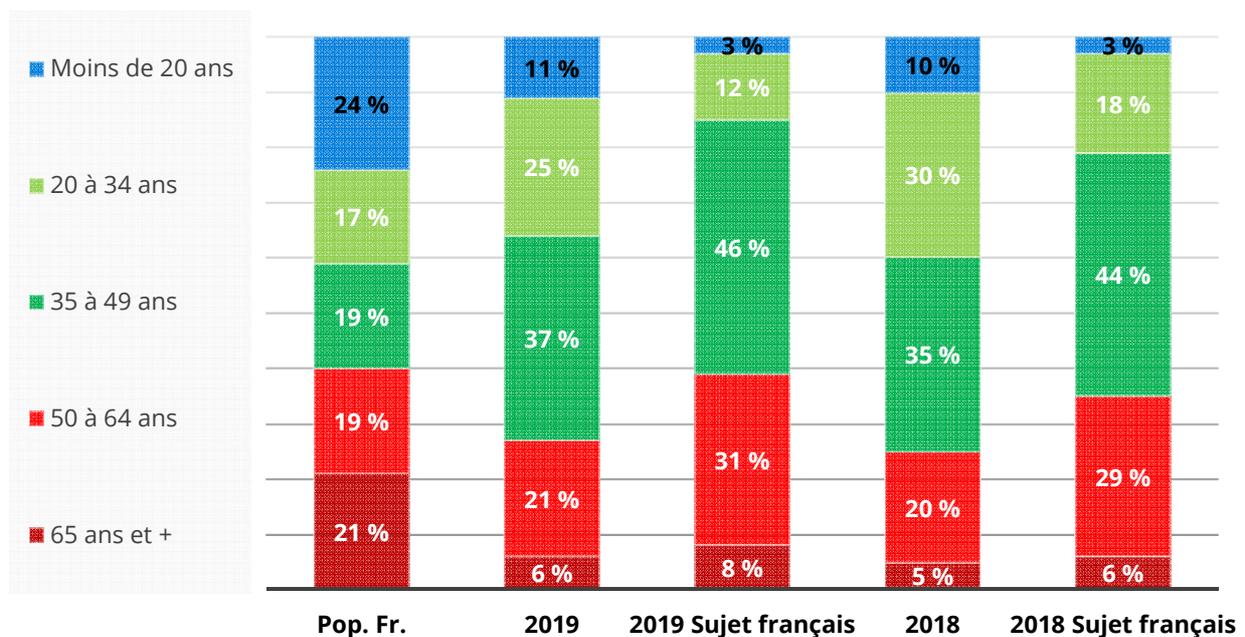
- **Une faible représentation persistante des plus jeunes et des plus âgés**

Les résultats de la vague 2019 du baromètre révèlent à nouveau une **sous-représentation des plus jeunes et des plus âgés** à la télévision.

Les personnes les plus jeunes sont visibles à hauteur de seulement 11 % alors qu'elles comptent, selon les chiffres de l'INSEE<sup>11</sup>, pour 24,6 % de la population totale. De la même façon, les personnes –de 65 ans et plus, qui représentent 21 % de la société française<sup>12</sup>, - ne sont présentes qu'à hauteur de 6 % sur les écrans.

Lorsque l'on s'intéresse aux séquences en lien avec la France et/ou sa population (sujet français<sup>13</sup>), la représentation des moins de 20 ans chute à 3 % alors que celles des 65 ans gagnent deux points et s'élève à 8 %.

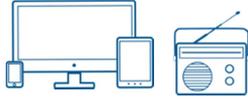
Classes d'âge perçues



Si l'on s'intéresse à la ventilation par tranches d'âges selon les genres de programmes, plusieurs constats peuvent être dressés :

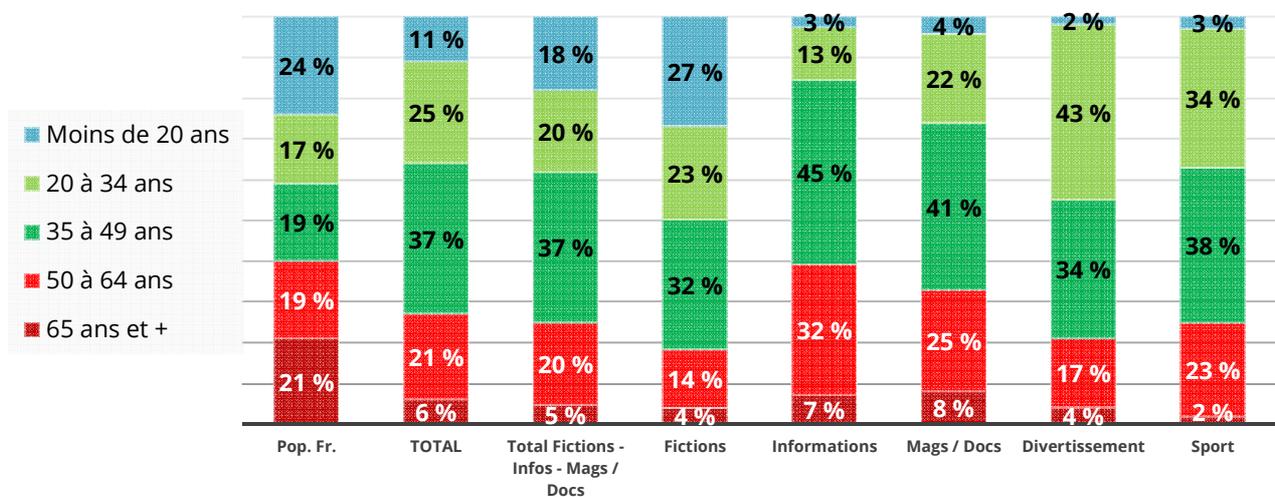
- c'est dans les programmes d'information que les plus de 50 ans sont représentés à hauteur de leur poids dans la société française ;

<sup>13</sup> Un sujet est dit « français » lorsque les séquences concernées se rapportent à l'actualité française et à la population française, qu'elle réside en métropole, en outre-mer ou à l'étranger.



- la représentation des moins de 20 ans dans les fictions est fidèle à leur part dans la population totale ;
- c'est à l'inverse dans les fictions que les plus de 50 ans sont les plus sous-représentés alors que les moins de 20 ans le sont dans l'information, le sport, les divertissements et les documentaires et magazines ;
- les 35-49 ans sont quant à eux systématiquement surreprésentés dans tous les genres de programmes.

### Représentation des âges selon les genres de programmes

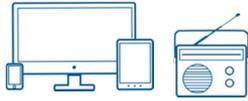


- **Une faible représentation des catégories socioprofessionnelles inférieures**

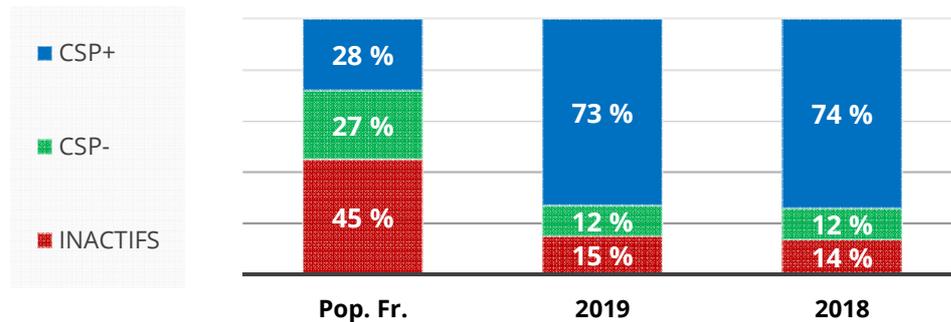
À l'instar de la représentation des tranches d'âges, la représentation des catégories socioprofessionnelles (CSP) ne reflète pas la réalité professionnelle de la société française.

Les catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) sont toujours surreprésentées (73 %), au détriment des catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP-), représentées à hauteur de 12 %, et des inactifs (15 %) et ce, alors que selon les chiffres de l'INSEE<sup>14</sup>, les CSP+ et CSP- représentent, respectivement, 28 % et 27 % de la population et les inactifs 45 %.

<sup>14</sup> Données INSEE *Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge en 2018*

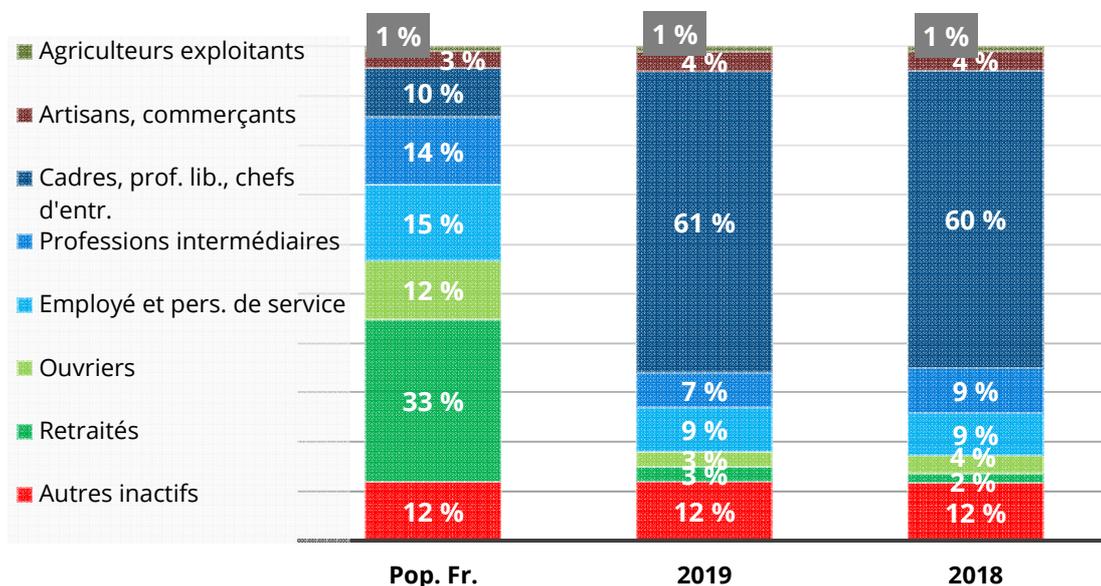


### CSP regroupées



Les retraités ne représentent que 3 % des personnes indexées alors qu'ils sont recensés à hauteur de 33 % dans la société française<sup>15</sup>. Les ouvriers sont, quant à eux, représentés à hauteur de 3 % alors qu'ils composent 12 % de la société française<sup>16</sup>. En revanche, la représentation des cadres, professions libérales et chefs d'entreprise reste très importante au regard des chiffres réels puisqu'elle est de 61 % en 2019 alors que ce groupe ne représente que 10 % des emplois occupés en France.

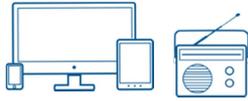
### CSP détaillées (résultats hors activités marginales et illégales)



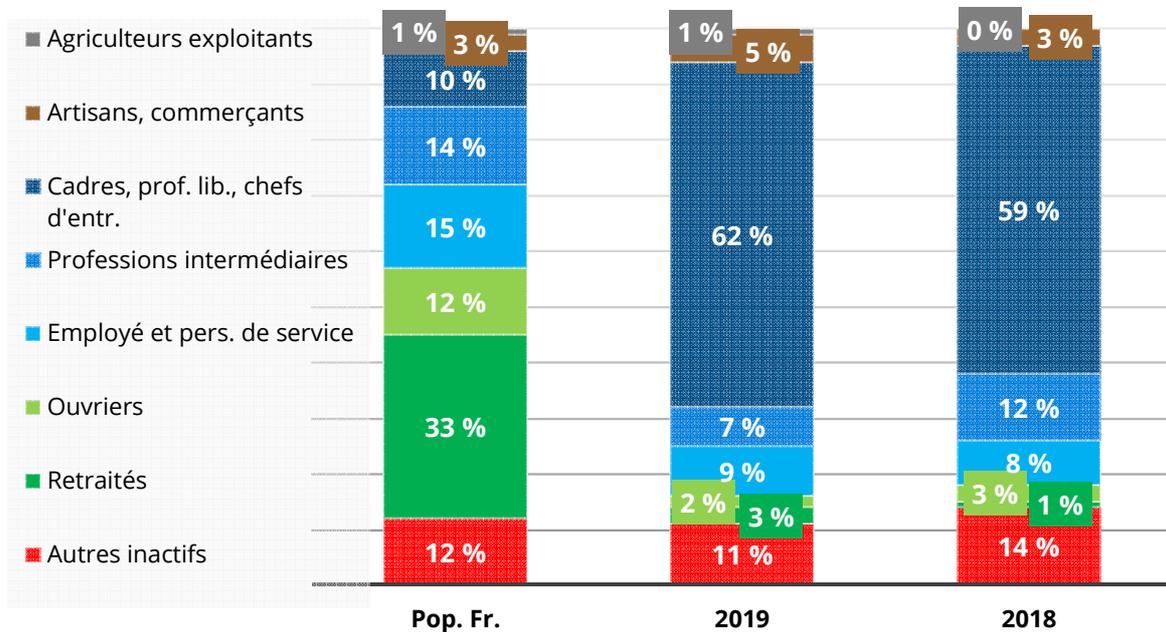
Il convient de noter que ces proportions restent très similaires si l'on croise ce critère avec celui de l'origine. Ainsi, la représentation des retraités perçus comme « non-blancs » s'élève à 3 % des personnes indexées, celle des ouvriers à 2 % et celle des cadres, professions libérales et des chefs d'entreprise perçus comme « non-blancs » à 62 %.

<sup>15</sup> Données établies par le DRESS : il y a 15,6 millions de personnes à la retraite aujourd'hui.

<sup>16</sup> Données INSEE *Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge en 2018*.

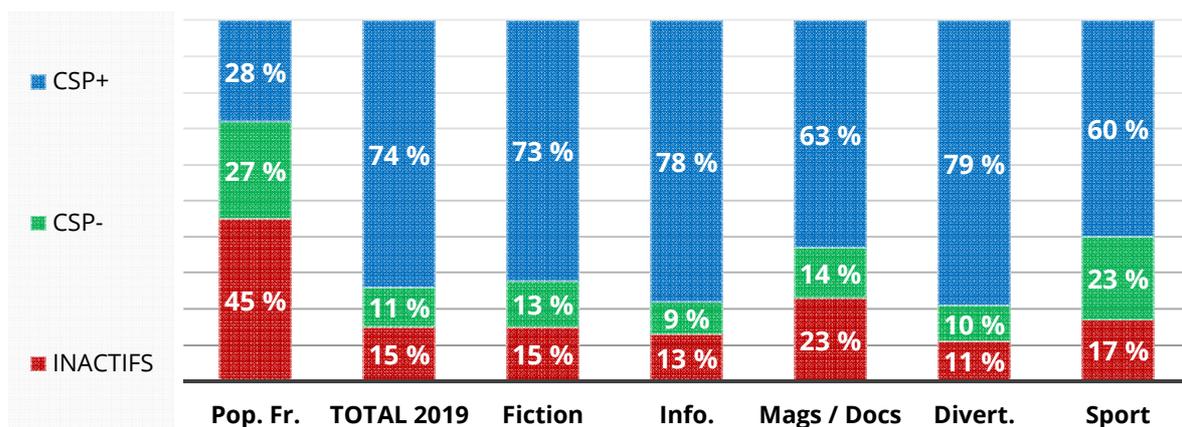


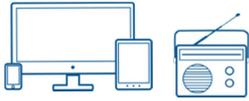
### CSP détaillées des personnes perçues comme "non-blanches" (résultats hors activités marginales et illégales)



Si l'on s'intéresse à la ventilation des catégories socioprofessionnelles dans les différents genres de programmes, il est à noter que les CSP+ sont surreprésentées dans tous les genres de programmes. Elles représentent jusqu'à 79 % des personnes visibles dans les divertissements, 78 % dans l'information et 73 % dans les fictions.

### CSP regroupées (résultats hors activités marginales et illégales)





- **La quasi-absence des personnes en situation de précarité**

Enfin, le nombre de personnes perçues comme étant en situation de précarité sur la vague 2019 du baromètre est bien en deçà de la réalité de la société<sup>17</sup> et ne s'élève qu'à 0,8 % (proportion légèrement supérieure à celle de 2018).

Il est à noter que dans 45 % des cas, les personnes identifiées comme étant en situation précaire le sont dans des fictions et à hauteur de 34 % dans l'information.

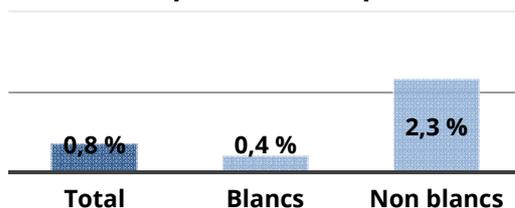


**0,8% (+0,1 point vs. 2018)**

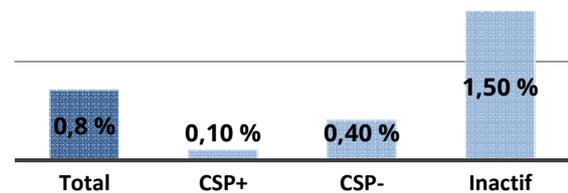
### Profil-type de la personne perçue comme étant en situation de précarité

Les personnes en situation précaire indexées sont perçues essentiellement comme « non-blanches » et inactives. Ces personnes se retrouvent principalement dans la classe d'âge des 20 à 34 ans. Si ces individus sont le plus souvent des personnages secondaires à l'antenne, leur part dans le rôle de héros a augmenté en 2019 (0,5 % en 2019 contre 0,1 % en 2018).

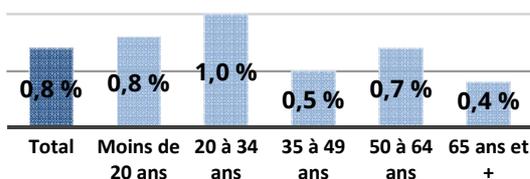
#### Représentation précarité



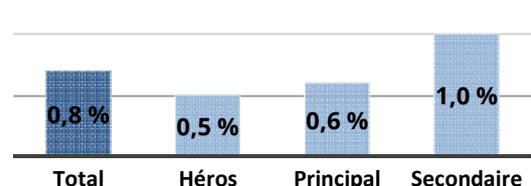
#### Représentation précarité



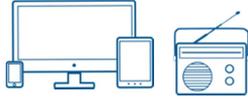
#### Représentation précarité



#### Représentation précarité



<sup>17</sup> La France compte 25,8 millions d'emplois occupés par 22,9 millions de salariés et 3 millions d'indépendants. Parmi ces emplois, 13 % sont considérés comme des emplois précaires (soit 3,4 millions de personnes). Même si ces chiffres ne portent que sur les emplois précaires, cela montre bien que la représentation à l'antenne est très éloignée de la réalité.



### III. Conclusion

Si les résultats quantitatifs du baromètre de la diversité de la société française 2019 semblent en recul ou, à tout le moins, en stagnation par rapport aux années précédentes, les données qualitatives relatives aux personnes perçues comme « non-blanches » sont en légère amélioration : c'est notamment le cas en ce qui concerne les rôles « positifs » qui sont davantage tenus par les personnes perçues comme « non-blanches » ou en ce qui concerne la diminution substantielle de la représentation des personnes perçues comme « non-blanches » dans les activités illégales ou marginales.

Cependant, des efforts significatifs restent à fournir pour améliorer la visibilité à la télévision des personnes handicapées, des plus jeunes et des plus âgés ainsi que des catégories socioprofessionnelles inférieures et des inactifs. Il en va de même de la représentation des femmes, qui semble stagner autour de 40 %. De la même manière, la représentation de la diversité des territoires se doit d'être améliorée.

Après dix vagues du baromètre, les résultats de la représentation de la société sur nos écrans ont évolué. Les chaînes ont fourni des efforts non négligeables pour donner une image plus réelle de la société. Toutefois, une part de la société française reste encore ignorée des médias et pourtant, l'actualité le prouve, il apparaît, aujourd'hui, plus que nécessaire de montrer le pays dans toutes ses diversités pour lutter contre l'ignorance et toutes formes de préjugés ou de discriminations.

Les médias audiovisuels, et particulièrement la télévision, jouent un rôle important dans le processus d'intégration des individus dans la société. C'est pourquoi, le Conseil supérieur de l'audiovisuel entend les soutenir et les encourager à développer et à amplifier les initiatives en faveur de la promotion de la diversité nationale.